

ÉDITION OCTOBRE 2018 #4

L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

LES ROUGES-EAUX



L'agglo.



Saint-Dié ^{des}
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



#1 Un très beau 29^e Festival International de Géographie !

La France demain et les pays nordiques ont été abordés sous toutes les coutures scientifiques, littéraires, culinaires, festives... du 5 au 7 octobre, à l'occasion du 29^e Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges. Un rendez-vous de très grande qualité que l'on peut apprécier sur tout le territoire de l'Agglomération grâce aux nombreuses décentralisations. La 30^e édition interrogera sur les migrations et invitera les Caraïbes. Vivement !



#2

#2 Le patrimoine intéresse et séduit

Sur les sites patrimoniaux de l'Agglomération et débutant par un concert pour la paix donné par l'Ensemble Sequenza et le Chœur de l'Armée Française devant 675 personnes à la nécropole de la Fontenelle à Ban-de-Sapt, le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale a marqué les Journées Européennes du Patrimoine. Cette 34^e édition placée sous le signe du partage, partage des savoirs, partage des connaissances et des pratiques, a enregistré la participation d'un très nombreux public visiblement satisfait.



#3

#3 Visite à Barbey-Seroux

Toujours dans l'optique de découvrir les projets et les contraintes des communes membres de l'Agglomération et comme il le fait depuis janvier 2017, le Président David Valence s'est rendu à Barbey-Seroux afin d'échanger avec le maire Bernard Liégeois et son équipe municipale. La visite s'est poursuivie par l'incontournable champ de roches, la scierie éponyme et les périmètres de captage. David Valence a également rencontré les nouveaux propriétaires du camping du Champ de Roches qui souhaitent orienter leur activité vers du gîte qualitatif. Un territoire qui ne manque donc ni d'atouts ni d'ambitions !



#4

#4 Fibre optique

Le déploiement du Très Haut Débit avec la fibre optique constitue un formidable outil d'aménagement des territoires et un facteur inégalé d'attractivité pour toute notre région qui sera la première de France à être 100 % connectée à l'échéance 2023. Un sous-répartiteur optique qui dessert jusqu'à 1 000 logements ou entreprises a été inauguré le 19 septembre à Anould en présence notamment de Jacques Hestin, Maire, et de David Valence, Vice-Président de la Région Grand Est.

Directeur de la publication : David Valence
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould
Diffusion : Médiapost

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT**IMAGINER LES TRANSPORTS DE DEMAIN**

Le long d'une départementale très fréquentée, elle file tout droit vers cet objectif : offrir **une alternative crédible à la voiture**. Entre la gare ferroviaire d'Étival-Clairefontaine et le Rabodeau à Moyemoutier, la dernière portion de voie verte que la Communauté d'agglomération réalise permettra une combinaison "train vélo" jusque-là impossible pour se rendre à Saint-Dié-des-Vosges ou Nancy depuis Senones, par exemple.

Ces travaux en cours illustrent notre volonté collective de ne plus envisager les "modes doux" sous l'angle restrictif des loisirs, mais de concevoir au contraire le vélo, le train ou le covoiturage comme des solutions combinables pour tous ceux qui souhaitent se déplacer à moindres coûts : économique et écologique.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous avons créé **un transport à la demande (TAD) pour les 77 communes** de notre agglomération, **aménagé un nouveau parking de covoiturage à Provenchères-et-Colroy**, étendu aux **dimanches les bus urbains pour Saint-Dié-des-Vosges et Sainte-Marguerite**. Demain, il nous faudra favoriser les plans de transports inter-entreprises, travailler à un réseau unifié des voies vertes du territoire, mettre en place des solutions innovantes d'auto-partage.

Nous travaillons, nous innovons pour les mobilités, pour vos besoins de transport. Aussi les difficultés très graves que connaissent nos infrastructures

ferroviaires nous inquiètent elles. Elles ne datent pas d'aujourd'hui : aucun élément de voie ferroviaire entre Saint-Dié-des-Vosges et Arches n'a été fabriqué par exemple après 1962.

Rappelons-le : **les choix publics des 40 dernières années ont négligé les trains du quotidien**. La SNCF et l'Etat, qui ont la responsabilité unique des voies ferroviaires, n'ont pas assez investi pour les préserver.

Il faut l'écrire tout net : le temps est venu que notre modèle ferroviaire fasse sa révolution, à l'image de l'innovation dont sont capables, au plus près du terrain, nos collectivités. **Le combat du train dans les Vosges n'est pas fini : il ne fait que commencer. Mais il ne pourra pas se construire avec des solutions d'autrefois**, y compris entre Epinal et Saint-Dié-des-Vosges, où on nous annonce la suspension du train pour décembre 2018...

Entre Saint-Dié-des-Vosges et Strasbourg en revanche, le train est revenu après 2 ans d'absence presque totale. Les coûts y étaient bien moindres, mais **vous pouvez compter sur moi pour me battre sur le front des transports, avec détermination, sincérité et responsabilité**.

David Valence

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

AU SOMMAIRE**#04 > AVANCER**

- Des transports urbains et périurbains en constante adaptation
- La "Boîte à outils" pour favoriser l'emploi et soutenir les petites communes

#08 > DÉVELOPPER

- Tourisme : les données phares de la fréquentation estivale
- Marcillat Corcieux boit du petit lait !

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Petite enfance : en immersion chez les Renardeaux
- Covoiturage : un territoire en phase de quadrillage

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Les Rouges-Eaux

#18 > LES TEMPS FORTS

- Cérémonie franco-allemande à Bertrimoutier
- Quand le Festival d'Avignon vient à vous
- Saint Nicolas ici et là

#20 > PORTRAIT

- Sabine Gilles



AVANCER >

TRANSPORTS URBAINS PERPETUELLE ADAPTATION

Trois avenants en un an : la délégation de service public Transport urbain confiée par l'Agglomération à la société Transdev est en constante évolution afin de répondre au mieux aux attentes des usagers... et de ceux qui pourraient le devenir. La preuve avec les nouveaux points de Transport à la Demande dans le secteur Fave et Galilée mis en place pour compenser la suppression des arrêts à Raves et Provenchères-et-Colroy de la ligne ferroviaire Saint-Dié-des-Vosges/Strasbourg.

Un quatrième avenant avant la fin de l'année ?

Ne pas attendre l'ouverture de négociations pour apporter des modifications qui pourraient être attendues par les usagers, davantage conformes à leurs besoins, c'est l'une des philosophies du service Mobilité de l'Agglomération.

En contact permanent avec le Délégué de Service Public, l'intercommunalité n'hésite pas à faire évoluer l'offre en termes de transports urbains.

C'est la raison pour laquelle un quatrième avenant pourrait être signé avant la fin de l'année 2018. Il concernerait les destinations du Transport à la demande dans le secteur du Val du Neuné, toutes rabattees sur Fraize.

Il a fallu faire des choix. Sauvée grâce à la mobilisation de la Région Grand Est, la ligne ferroviaire Saint-Dié-des-Vosges/Strasbourg a été optimisée pour devenir, grâce à un temps de trajet concurrentiel, une réelle alternative à la voiture. Mais pour gagner ces précieuses minutes qui permettent, depuis quelques semaines, aux Vosgiens de rallier par les rails la capitale régionale entre 1 h 30 et 1 h 50, il y avait des décisions difficiles à prendre. Notamment celle de supprimer les arrêts dans les deux gares de Raves et Provenchères-et-Colroy.

Une décision difficile à prendre parce qu'un train qui ne s'arrête plus, c'est un service public qui s'envole, c'est un rendez-vous médical qu'on ne peut plus honorer, c'est un entretien professionnel auquel on ne peut se rendre. C'est bien plus qu'un train qui ne s'arrête plus.

Parce qu'elle a fait de l'attractivité et du développement économique de son territoire l'une de ses priorités, la Communauté d'Agglomération a rapidement fait face à cette suppression des arrêts à Raves et Provenchères-et-Colroy en proposant au délégué Transdev de mettre en place des Transports à la Demande pour rabattre sur les gares de Saint-Dié-des-Vosges et Saâles.

Concrètement, pour qu'elles puissent profiter

de l'un des sept trains quotidiens assurant la liaison entre Saint-Dié-des-Vosges et Strasbourg, les personnes domiciliées à Bande-Laveline, Bertrimitoutier, Coinches, Combrimont, Gemaingoutte, La Croix-aux-Mines, Neuvillers-sur-Fave, Pair-et-Grandrupt, Raves, Remomeix, Wisembach, Ban-de-Sapt, Châtas, Frapelle et Lesseux seront descendus par Transdev jusqu'à la gare de Saint-Dié-des-Vosges.

Les personnes domiciliées à Provenchères-et-Colroy, La Grande-Fosse, La Petite-Fosse, Le Beulay, Lubine et Lusse seront conduites par le délégué jusqu'à la gare de Saâles.

Cette modification du contrat de Délégation de Service Public fait l'objet d'un avenant mais n'a pas d'incidence sur la contribution financière forfaitaire puisque le TAD est proposé à titre expérimental pour quelques semaines encore. Selon les premiers retours de l'exercice 2018, certains secteurs sont particulièrement sollicités par ce Transport à la Demande, notamment les secteurs périurbains et les communes proches des centres urbains. Les évolutions sont étudiées par le service Mobilité de la Communauté d'Agglomération, lequel se fait aussi l'écho auprès de Transdev, de l'état de certains bus actuellement en circulation.

Trois types de Transport A la Demande

Il s'agit d'un mode de transport public effectué en petit taxi avec des horaires et des arrêts prédéfinis. L'utilisateur doit réserver sa place deux heures avant le passage de la desserte (la veille avant 17 h 30 pour un transport avant 10 h). Le montant du trajet est de 1 € !

- le **TAD urbain** : il est étendu à Saint-Michel-sur-Meurthe, Taintrux, Saulcy-sur-Meurthe, Sainte-Marguerite, Nayemont-les-Fosses, Saint-Jean-d'Ormont, Denipaire, Hurbache et La Voivre
- le **TAD interurbain** : il dessert deux jours par semaine Saint-Dié-des-Vosges, Raon-l'Étape, Senones et Fraize
- le **TAD Gare** : il correspond à la desserte des six gares TER de Raon-l'Étape, Etival-Clairefontaine, Provenchères-et-Colroy, Ravès/Ban-de-Laveline, Saint-Léonard, Corcieux-Vanémont. Chaque commune est rattachée à l'une de ces gares et les habitants seront rabattus vers «leur» gare à raison de deux aller-retour par jour.

Contact

Agence Déobus

88, rue Sébastien Lehr

88 100 Saint-Dié-des-Vosges

Du lundi au samedi de 8 h à 17 h 30

0 800 880 676 (service et appel gratuits)

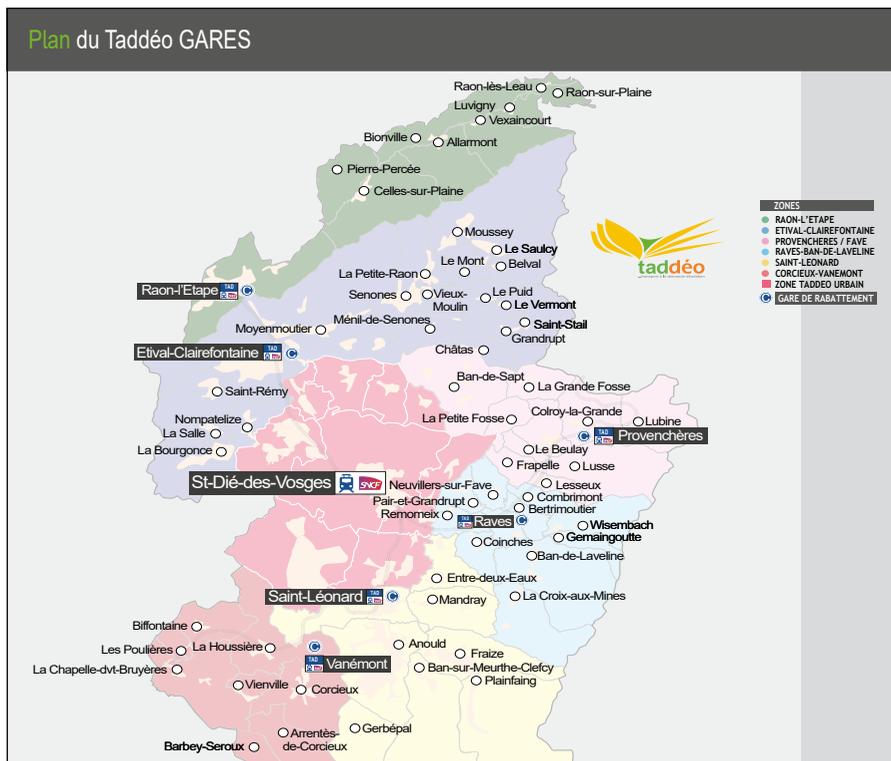
www.deobus.com



Eau et assainissement : le transfert de trop ?

Le sujet a été débattu maintes et maintes fois en conseil intercommunal : la loi oblige le transfert de la compétence eau et assainissement des communes vers l'Agglomération au 1^{er} janvier 2020. A titre individuel, les communes s'étaient prononcées contre ce transfert. L'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, comme une trentaine d'Agglomérations françaises, avait également manifesté son opposition au caractère obligatoire de ce transfert, lors de la séance du 18 juillet 2017 au point d'avoir déposé une motion, demandant que le choix d'un transfert d'une telle ampleur revienne aux élus communaux et intercommunaux et que ce transfert, à titre subsidiaire et dans son cas précis, puisse être reporté afin d'en anticiper «sereinement et efficacement les impacts». Ces refus des communes et de l'intercommunalité s'appuient sur la multiplicité des systèmes de gestion, des moyens humains et matériels, des coûts... relevés sur le territoire : soixante-dix-sept communes, six syndicats d'eau potable, cinq syndicats d'assainissement, une soixantaine de communes indépendantes dans la gestion de l'eau, quelques-unes indépendantes dans la gestion de l'assainissement...

Pour pouvoir justement anticiper les impacts d'un tel transfert, le Conseil d'Agglomération a sollicité une subvention à l'Agence de l'Eau pour le financement d'une étude portant sur le diagnostic, la technique et les moyens, visant à établir une stratégie d'exécution, à définir les modalités selon lesquelles l'Agglomération pourra organiser cette prise de compétence.





LA «BOÎTE À OUTILS» POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI ET SOUTENIR LES PETITES COMMUNES

C'est l'un des paradoxes du territoire couvert par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges : il est à la fois fortement touché par le chômage de longue durée et sous-représenté dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Pour combler le retard pris par l'économie sociale et solidaire et permettre le retour à l'emploi de ceux que la vie en a éloigné, les élus communautaires, sous la houlette de Roselyne Pierrel, conseillère déléguée et maire de Denipaire, ont décidé la création, en tant que service de l'agglomération à part entière, d'un chantier d'insertion baptisé «La Boîte à outils». Un chantier dont les postes sont financés de façon conséquente par l'État (82%) et le Conseil Départemental (18%), Conseil Départemental qui prend également une part active dans le financement de l'encadrement et du matériel.

Au fil des semaines, les cinq employés ont été recrutés, pour une durée maximale de deux ans, sous l'encadrement d'Alain Huguenin et l'équipe a proposé ses services aux communes. Jeudi 12 juillet, c'est fort symboliquement que le dispositif a été présenté notamment à Stéphane Viry, député de la première circonscription, et Sylvie Siffermann, sous-préfète de l'arrondissement, à Denipaire au moment où l'un des premiers chantiers

s'achevait : la création d'un massif floral, aux abords de la salle polyvalente.

Preuve d'un véritable besoin émanant des petites communes qui ne disposent pas forcément des moyens techniques et humains nécessaires pour mener ces chantiers, les interventions se sont déjà multipliées : à Raon-l'Étape pour de l'entretien et du désherbage urbain, à Raon-sur-Plaine pour l'installation de mobilier urbain, à Raves pour l'entretien de la zone d'activité, à Ban-sur-Meurthe-Clefcy pour l'entretien de l'étang du Souche... Provençères-et-Colroy, Châtas, Celles-sur-Plaine figurent aussi sur les tablettes et des devis sont en cours de réalisation. De bon augure pour permettre à ce public fragile de retrouver une trajectoire professionnelle et le sentiment d'être utile à la société.

Et ça marche, puisque des cinq contractuels en poste, l'une a quitté a quitté La Boîte à Outils début septembre pour se lancer un nouveau défi : la restauration. Les quatre autres, s'ils continuent à manier quotidiennement et avec enthousiasme, tronçonneuses, pelles et outils de débroussaillage, pensent déjà à l'après. Leur après. Mais qui sont-ils ? Quel est leur parcours ? Comment voient-ils leur avenir ?

Ludovic Valentin, 39 ans, Saint-Dié-des-Vosges

Son objectif ? Devenir ambulancier. "D'autres ont réussi, pourquoi pas moi ?" Cette volonté résonne comme un fil rouge pour Ludovic Valentin, après un parcours professionnel ponctué de petits boulots en usine, dans les espaces verts, la sécurité, l'entretien... et plusieurs formations. "J'ai fait un peu de tout mais j'ai passé plus de temps au chômage qu'au travail." Et ne se satisfait pas de l'image qu'il donne à ses cinq enfants. "Je suis là pour leur montrer le chemin. Ils sont notre avenir, on doit leur servir d'exemple, par le travail, par le respect envers soi qui permet le respect des autres. Ils sont ma plus grande motivation."

Jean-Marc Chibbi, 52 ans, La Petite-Raon

"C'est pas parce qu'on est au fond du trou qu'on n'est plus rien." Le témoignage de Jean-Marc Chibbi est poignant tant il montre que le chômage n'épargne personne. Apprentissage en boucherie, des boulots à l'usine jusqu'au service militaire puis, en 1986, entrée chez Yéramex, à Quieux d'abord, à La Chapelle-devant-Bruyères ensuite. Jean-Marc Chibbi y est resté treize ans. En 2002, ce cariste a

intégré La Vosgienne industrielle de mailings, centre d'adressage du groupe Yves Rocher où il est resté jusqu'à la fermeture, en 2014. "Et après, plus rien. Alors on se sent exclu, rejeté du monde. La Boîte à Outils me permet de me sentir utile, de savoir pourquoi je me lève le matin. Je retrouve un avenir : je vais passer le CACES, si je l'ai, je sais que je suis sauvé..."

Isabelle Géhin, 53 ans, Moyenmoutier

Responsable d'un magasin de prêt-à-porter pendant plus de vingt ans, Isabelle Géhin, titulaire d'un bac G, s'est retrouvée sans emploi après la fermeture du commerce, en 2008. Elle a enchaîné des petits contrats et des emplois à mi-temps avant de trouver un poste de vendeuse dans un magasin, de 2013 à 2016. Jusqu'à La Boîte à Outils, elle effectuait "diverses activités, rémunérées ou non". "La Boîte à Outils, c'est une expérience qui occupe le corps et l'esprit, qui permet de se rendre compte de ce qu'on est capable de faire. Je ne sais pas si c'est un tremplin, je ne sais pas si on va m'embaucher comme paysagiste parce que j'ai taillé des haies. Mais en tout cas, on reprend des habitudes de travail." Son objectif aujourd'hui : "Trouver un boulot stable qui me

permette de payer ma maison."

Damien Blachut, 22 ans, Senones

Titulaire d'un BEP et d'un Bac Maintenance des équipements industriels décrochés respectivement en 2014 et 2016, Damien Blachut s'est rendu compte très vite que cette orientation n'était pas la bonne. "En fait, c'est un métier qui ne me plaît pas du tout. Mon truc, c'est plutôt les espaces verts." Sitôt sorti de l'école, il s'est adressé à la Mission locale qui l'a aiguillé vers l'Association spinalienne Jeunesse et Culture. Là, il a participé à des chantiers éducatifs d'entretien des rivières. Damien a pu bénéficier également du dispositif "Garantie Jeunes", qui favorise l'insertion professionnelle de jeunes en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Les stages effectués dans ce cadre comme la rémunération qui est la sienne aujourd'hui lui servent à financer son permis de conduire. Mais aussi lui permettent "d'acquérir de l'expérience dans l'entretien des espaces verts pour rendre mon CV plus consistant." Mais il ne ferme aucune porte professionnelle, pas plus celle de l'animation que celle du sport : "Je cherche juste un boulot que j'aime".



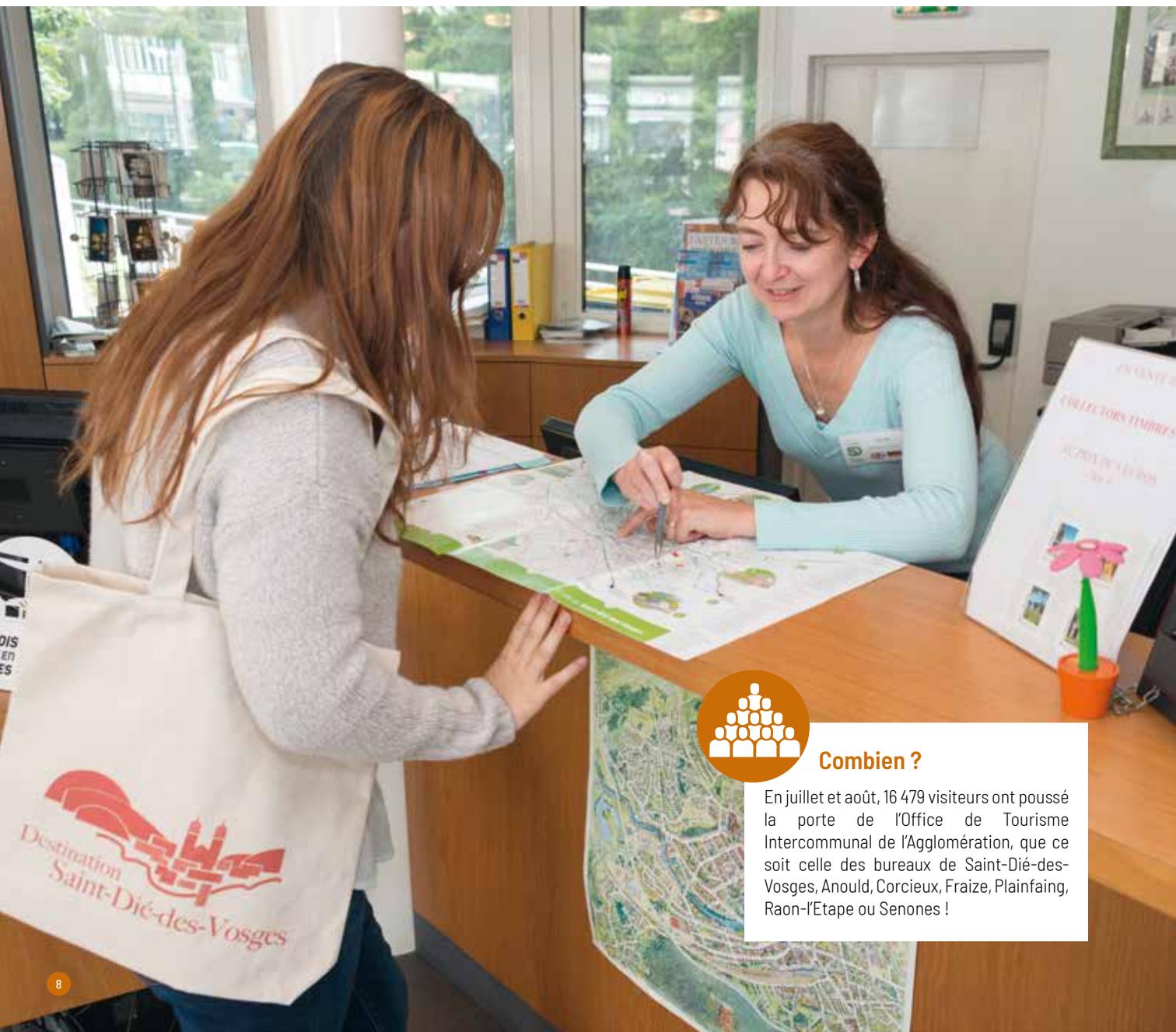
Nathalie Messang, la première à rebondir

Elle aura passé un peu moins de quatre mois au sein de La Boîte à Outils. Nathalie Messang, Versaillaise installée à Taintrux, était comptable de formation et a exercé la quasi totalité de sa carrière professionnelle dans ce secteur d'activité, dont une partie à la tête d'un établissement de restauration. Et la restauration, Nathalie y retourne : elle vient en effet de décrocher un contrat dans une bonne table de la place. La Boîte à Outils comme tremplin ? La preuve que ça fonctionne !

DÉVELOPPER >

UN OFFICE DE TOURISME TOUJOURS TRÈS FRÉQUENTÉ !

Le bilan chiffré de l'activité de l'Office de Tourisme Intercommunal donne des indices sur la fréquentation touristique du territoire. Des indices uniquement, puisque tous les visiteurs ne franchissent pas la porte de l'un des sept bureaux de l'Agglomération. Lorsque la saison est sèche et qu'il fait chaud, les touristes n'ont pas besoin d'un plan B pour laisser passer l'orage... Alors les données de cet été 2018 sont une estimation basse, très basse, de l'attractivité réelle du territoire !



Combien ?

En juillet et août, 16 479 visiteurs ont poussé la porte de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Agglomération, que ce soit celle des bureaux de Saint-Dié-des-Vosges, Anould, Corcieux, Fraize, Plainfaing, Raon-l'Étape ou Senones !



Qui ?

La clientèle étrangère est essentiellement allemande, belge et néerlandaise, avec quelques Luxembourgeois, Suisses, Italiens et Espagnols. La clientèle française vient majoritairement de la région Grand Est, des Hauts de France et de la Région Parisienne.



Profil

Chaque bureau de l'Office de Tourisme Intercommunal a son type de clientèle ! Elle est familiale à Corcieux, plus axée randonnée dans la vallée de la Meurthe et davantage excursionniste à Raon-l'Étape.



Trio gagnant

La grande majorité des demandes sont liées aux activités et aux loisirs (essentiellement la randonnée), au patrimoine (surtout religieux) et aux manifestations.



Habitudes

La clientèle seniore veut allier les plaisirs de la nature, de la randonnée à la découverte du patrimoine architectural et des édifices religieux. S'ils restent une semaine sur le territoire, ces touristes iront au moins une fois en Alsace, dans le Lunévillois et à Gérardmer.



Tendance

La tendance nationale se ressent ici aussi. De plus en plus, les séjours sont courts, en format «mid-week» : du mardi au vendredi ou du mercredi au dimanche.



Camping-car

L'aire de Plainfaing a accueilli 509 camping-cars en juillet-août 2018 (460 en juillet-août 2017). Durant ces deux mois, celle de Saint-Dié-des-Vosges a hébergé quant à elle 791 camping-caristes, contre 711 pour l'été 2017.



Effet coupe du Monde de foot ?

On peut avoir du mal à l'imaginer mais oui, il y a un effet coupe du Monde de foot sur la fréquentation touristique... Après une première quinzaine de juillet plutôt calme, les visiteurs sont arrivés par vague !

Hébergements non-classés

La taxe de séjour est collectée auprès des personnes qui séjournent dans un hébergement touristique, ne sont pas domiciliées sur le territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et qui n'y possèdent pas de résidence pour laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation.

S'appliquant aux hôtels de tourisme, meublés de tourisme, résidences de tourisme et villages de vacances sans classement ou en attente de classement, ce dispositif de la taxe de séjour a été réformé et impose désormais la fixation d'un pourcentage, s'élevant à 4% pour notre territoire, en remplacement du tarif initialement appliqué en 2018. Ce pourcentage est à calculer sur le coût hors taxe de la nuitée par personne. Le coût supporté par le client restera néanmoins plafonné au tarif plafond des hôtels de tourisme classés 4 étoiles, soit 2,30 €. Par exemple, pour une famille de 2 adultes et de 2 enfants louant une nuit dans un meublé de tourisme à 100 €, avec l'application du taux à 4%, le montant de la taxe de séjour s'élève à 2,20 € (taxe additionnelle départementale 10% incluse) pour les personnes assujetties.

L'autre mesure clef concerne la généralisation de la collecte de la taxe de séjour par les plateformes de locations en ligne au 1^{er} janvier 2019. Cette collecte est d'ores et déjà réalisée par l'opérateur numérique Air BNB pour les séjours commercialisés à partir du 1^{er} juillet 2018. Infos : service Tourisme de la Communauté d'Agglomération, au 03 29 52 65 56 ou castdiedesvosges@taxesejour.fr.



Communes touristiques : et quatre de plus !

Dix communes de l'Agglomération étaient classées Communes touristiques. Parce que l'Office de Tourisme Intercommunal est en catégorie I, quatre communes supplémentaires entrent dans la danse : Anould, Ban-de-Laveline, Corcieux et Raon-l'Étape. Ce classement reconnaît les capacités d'hébergement touristique de ces communes ainsi que la richesse de leurs animations.

Avec désormais 14 communes classées, l'Agglomération est le territoire vosgien disposant le plus de Communes touristiques.

DEVELOPPER >



MARCILLAT CORCIEUX BOIT DU PETIT LAIT !

Parmi les fleurons des entreprises du territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, la société Marcillat à Corcieux du groupe Lactalis transforme annuellement 230 millions de litres de lait collectés en Lorraine, Alsace et Franche-Comté. Quelque 29 000 tonnes de brie sont pour l'essentiel vendues sous la marque Président. Pour cette fabrication, 430 salariés travaillent dans les règles de l'art.

Gilles Orillard, directeur de Marcillat Corcieux depuis 2004, indique que 75 % de la production va à l'exportation, pour beaucoup en Europe, mais aussi au-delà.

Certifiée pour l'alimentaire ISO 22000, IFS et BRC pour les distributeurs anglais et européens, l'entreprise compte d'importants clients sur la partie Europe du Nord, et travaille actuellement au développement de lait bio, sans OGM. D'où une phase de développement engagée pour développer ces produits.

Leader mondial des produits laitiers, Lactalis est présent dans le monde entier. Le Groupe anticipe les tendances de marchés et, à cet égard, de gros investissements ont été réalisés sur le site vosgien.

Plus de vingt-cinq millions d'euros ont été consacrés à la modernisation complète de l'atelier de coagulation du lait, désormais installé dans un nouveau bâtiment d'une surface

totale de 5 000 m². Et ce sont 30 000 litres qui coulent dans une véritable « rivière de lait » de 70 mètres de long pour se transformer en brie de façon à garantir la régularité des produits et ainsi maintenir la confiance des clients.

Celle-là même qui fait la fierté de l'entreprise et de l'ensemble de son personnel.



Quelques dates

1931

Robert Marcillat (1908-1992) installe une fromagerie artisanale à Corcieux.

1946

Reprise des activités après la guerre.

1950

Développement avec l'achat de fromageries dans le Maine-et-Loire, la Haute-Marne, la Côte-d'Or puis la Haute-Saône. Le site de Corcieux s'étend.

1967

Création de la société Asmar sous forme de partenariat avec des Suédois afin de valoriser les sous-produits laitiers.

1970

La société Marcillat collecte dans les Vosges et les départements limitrophes 300 000 litres de lait par jour.

1996

La société est cédée à Lactalis, entreprise française de l'industrie agroalimentaire.

2018

Nouvel investissement, 430 salariés.



VIVRE ENSEMBLE >



PETITE-ENFANCE IMMERSION CHEZ «LES RENARDEAUX»



En janvier 2016, la micro-crèche portée par la communauté de communes sortait de terre. En trois ans et après être passée dans le giron de l'Agglomération, elle a su devenir l'alliée des parents et offrir aux enfants un environnement d'éveil entre copains. Direction Saint-Léonard, à la rencontre du petit monde qui s'est créé.

Dans son écrin de verdure, à l'abri du bruit de la départementale pourtant toute proche, la crèche «Les Renardeaux» ouvre ses portes. Clémentine, auxiliaire de puériculture, et Isabelle, CAP petite enfance, accueillent au maximum 10 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans, avec calme et douceur et échanget avec les parents.

Julie, infirmière libérale, est séduite par les horaires atypiques de la micro-crèche : ouverte tous les jours de 6 h à 20 h, sauf le dimanche et les jours fériés, même pendant les vacances... C'est vraiment pratique !

«Adam a eu un réveil un peu compliqué» prévient-elle. Pas de problème, pour assurer une transition en douceur, Julie et Clémentine entament un jeu de voitures. Les sanglots sont vite oubliés, la maman peut s'éclipser au travail. «Le rôle des parents est important, confie Clémentine, on souhaite les intégrer dans la vie de la structure avec des événements conviviaux, des interventions pour faire découvrir leur métier ou passion aux enfants...»



Des activités variées sont ensuite proposées en fonction de l'état d'esprit des pensionnaires. Ce matin ils sont calmes : «*Qui veut faire de la pâte à modeler ?*» Tous se réunissent autour de la table. Quand ils ont besoin de se dépenser, on peut créer des parcours avec tunnel, plots ou des découvertes de textures pour les plus petits. Il y a aussi le parc de jeu en extérieur, construit en juillet 2017, pour profiter du grand air !

Dehors, un mini-potager a été planté avec les enfants. «*La nature et les valeurs environnementales sont importantes ici. D'ailleurs la forêt toute proche nous vaut la visite de quelques animaux !*»

Une heure plus tard, cela se confirme par la balade paisible d'un chevreuil à quelques mètres. Les yeux s'écarquillent devant le bel animal... sûrement un instinct de Renardeaux !



Le RAM expliqué par Cécile Thomas Laurent

Responsable du Service Enfance-Jeunesse de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Le Relais Assistants Maternels, plus communément nommé le «RAM», est composé de plusieurs centres d'informations, gérés par six animatrices et répartis en six secteurs qui couvrent l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Il est à la fois un lieu d'animation et d'information : ouvert à tous, son service est gratuit et une mine de renseignements est mise à disposition du public. Vous êtes parents, vous avez besoin d'un assistant maternel pour votre enfant ? Vous êtes assistant maternel, vous désirez une aide pour vos papiers ? Le RAM est à votre écoute.

Aujourd'hui, l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges mobilise 600 assistants maternels pour 4 000 enfants âgés de 0 à 6 ans. L'objectif des 6 animatrices est de permettre la meilleure communion possible entre les deux, en proposant de nombreuses solutions adaptées à chaque situation. La multiplication de contact et de rencontres fait partie des grands objectifs de 2018, avec la volonté de passer d'un travail individuel (réalisé par chacune des animatrices) à un travail collectif et intercommunal sur l'ensemble du territoire. Plus d'infos sur : <http://cc-saintdie.fr/vie-pratique/petite-enfance/relais-assistants-maternels>

Contacts

Vallée de la plaine

Emmanuelle LEYDECKER, 13 rue Pasteur, 88 110 Raon-l'Étape, tél. 03 29 41 07 29

Vallée de la Meurthe

Sandrine CHMIDLIN, Maison de l'Enfance, 886 rue de Lorraine, 88 650 Saint-Léonard, tél. 03 29 41 31 96, 06 42 86 64 66, sandrine.chmidlin@ca-saintdie.fr

Vallée du Neuné

Manon OHREL, 3 rue de la Gare, 88 430 Corcieux, tél. 03 29 50 52 02, manon.ohrel@ca-saintdie.fr

Vallée des Abbayes

Tatiana BLAISE, 1 rue de la Glacière, 88 210 Senones, tél. 07 77 99 14 70, loranimram@gmail.com

Centre

Brigitte LUDWIG, Maison de l'Enfance F.-Dolto, 22 bis du 10^{ème} BCP, 88 100 Saint-Dié-des-Vosges, tél. 03 29 56 28 61, brigitte.ludwig@ca-saintdie.fr

Vallée de la Fave

Sandra FORNACIARI, 5 bis place des Tissages, 88 490 Provenchères-et-Colroy, sandra.fornaciari@ca-saintdie.fr

Mairie : 2 place E. Grandjean, 88 520 Ban-de-Laveline

Centre Elan : 1620 chemin des Goutys, 88 100 Nayemont-les-Fosses

VIVRE ENSEMBLE >



UN TERRITOIRE PROPICE AU COVOITURAGE

Le verbe covoiturer se décline désormais à tous les temps. Et celui de covoiturage définissant l'utilisation d'une même voiture particulière par plusieurs personnes effectuant un même trajet est également entré officiellement dans le langage courant. Avec un succès qui ne se dément pas, le «covoiturage» est à présent utilisé de façon naturelle et judicieuse.

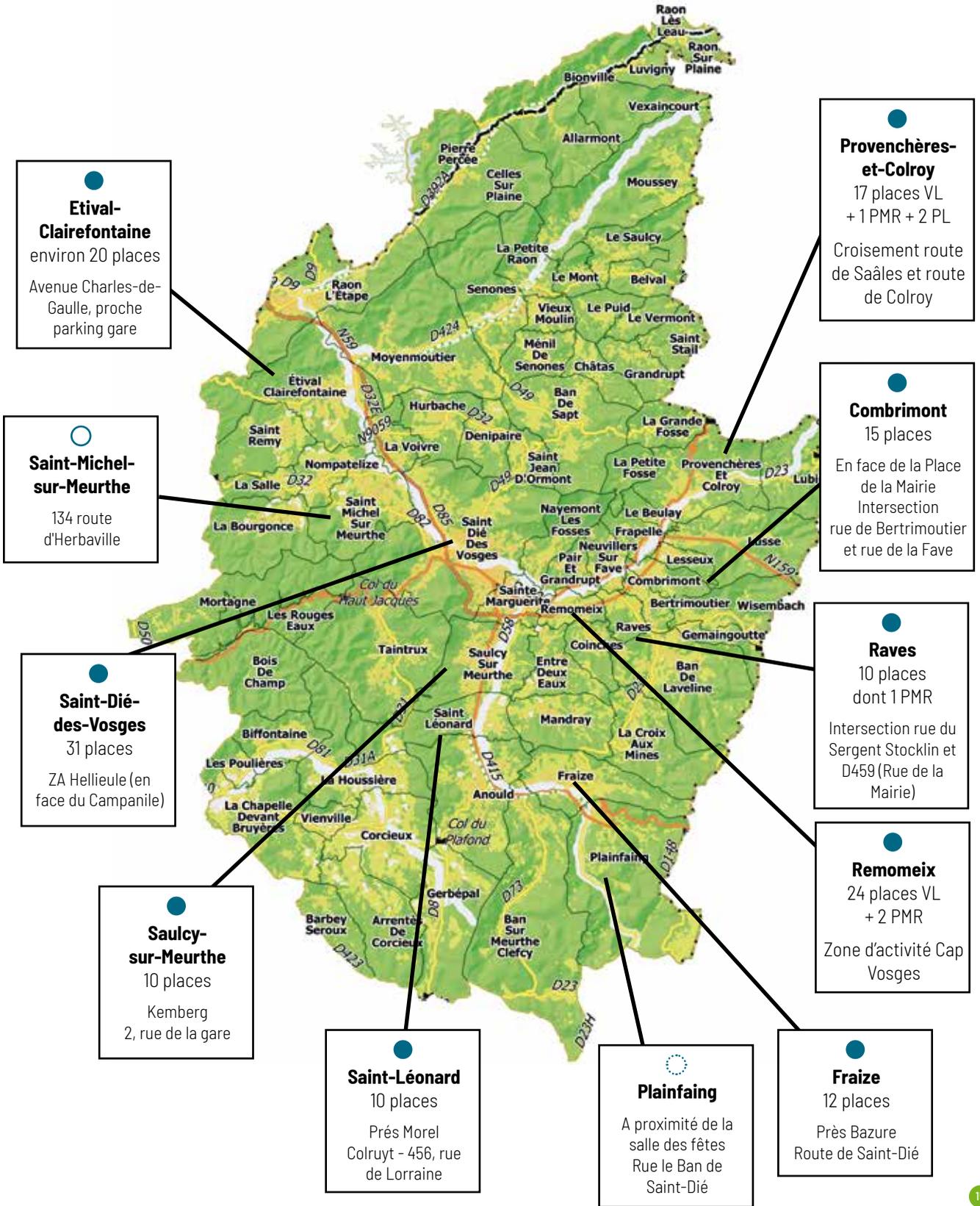
Par l'intermédiaire de sites spécialisés ou par tout autre moyen, les utilisateurs qui partagent ainsi les frais de transport voient baisser leurs frais de carburant, et trouvent donc économiquement leur compte. Il arrive même que certains possesseurs de véhicules invitent

gratuitement des passagers occasionnels.

La répercussion sur l'environnement de ce mode de déplacement dit «alternatif» permet une modération de la pollution par gaz à effet de serre. Le covoiturage représente donc un bienfait non négligeable sur l'air que l'on respire, par conséquent sur notre santé.

Les compétences de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges intègrent les transports et mobilités. Plusieurs espaces de covoiturage ont été réalisés depuis la création de l'Agglomération. Un investissement conséquent qui se monte à plus de 200 000 euros pour les aires de Saint-Dié-des-Vosges, Provençères-et-Colroy et Remomeix !

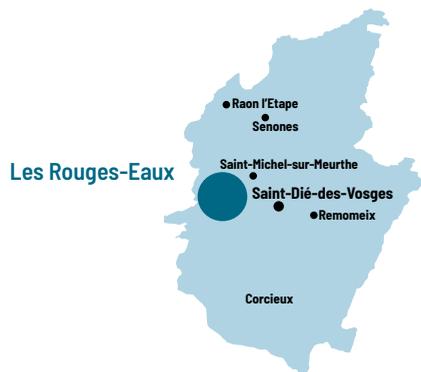
- Aire de covoiturage existante
- Aire de covoiturage en projet
- ⊙ Aire de covoiturage à l'étude



UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

LES ROUGES-EAUX

Benjamines de la Communauté d'Agglomération avec Bois-de-Champ et Mortagne, elles ont choisi de la rejoindre depuis le 1^{er} janvier 2018.



Carte identité

Population : 93 habitants

Gentilé : Rougeoviens

Superficie : 590 hectares

Forêt : 79 hectares

Altitude de 416 m à 606 m
sur le col du Haut-Jacques

Budget 2017

Fonctionnement : 262 623 €

Investissement : 398 679 €

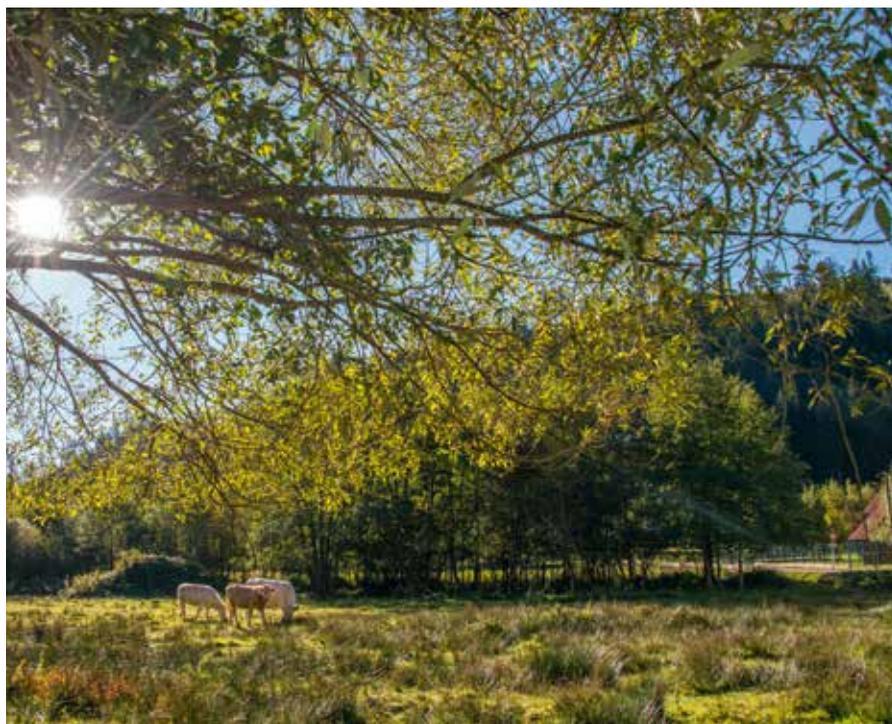
Encours de la dette : 35 356 €

Blotti dans son écrin naturel entre Brouvelieures et Saint-Dié-des-Vosges, le village des Rouges-Eaux se love contre la façade ouest du massif du Haut-Jacques. Il doit son nom à un affluent, le rapt de la Blanche Fontaine, qui alimente la Mortagne. Une belle rivière poissonneuse qui traverse des vallées étroites, jadis cultivées.

Quatre-vingt-treize personnes, dont deux naissances enregistrées en 2018, vivent aux Rouges-Eaux et on estime à 77 % les villageois propriétaires de leur logement. On trouve aussi une vingtaine de résidences secondaires, souvent dans d'anciennes habitations réhabilitées. De belles et grosses maisons qui furent d'anciennes fermes constituent un véritable patrimoine, social, architectural et humain.

Les documents officiels indiquent que de 1831 à 1836, Les Rouges-Eaux furent rattachées à Mortagne, on comptait alors 688 habitants.

Une ferme-auberge renommée, une scierie mobile, un débardeur forestier, des gîtes ruraux fédèrent une activité économique appréciable. De grandes balades et des sentiers balisés par le Club Vosgien sous le bon air des sapins sont fréquentés des marcheurs avisés.



Éducation

Grâce à un transport en autocar, trois enfants du village sont scolarisés en maternelle et primaire du RPI de Brouvelieures ; sept garçons et filles élèves du cycle secondaire prennent eux aussi le bus pour rejoindre Bruyères.

Initiative

En 2012, il a été procédé à une remise aux normes du bâtiment mairie, les locaux publics sont maintenant accessibles aux personnes handicapées. A l'étage deux logements ont été réalisés et sont loués.

Un projet de réhabilitation de l'ancien presbytère sis à deux pas de l'église et du site du cimetière construit en 1854 est à l'étude.



DU TAC AU TAC... avec Bernadette Rivat

Bernadette Rivat, 71 ans, élue une première fois en 2008, réélue en 2014, réalise son second mandat de premier magistrat. Retraitée, mère de six enfants, elle connaît le bonheur d'être devenue grand-mère, puis bisaïeule. Elle gère sa commune avec rigueur et le dynamisme qui la caractérise.

Les priorités de votre mandat ?

« Faire vivre le village et réaliser des avancées utiles, mais aussi veiller à l'environnement en favorisant le désengorgement des plantations forestières qui nuisent à la qualité de l'eau de la rivière et du paysage de notre vallée. »

Quels sont les atouts et les faiblesses d'une commune rurale comme Les Rouges-Eaux ?

"Nous avons un cadre de vie exceptionnel, sans pour autant être isolés. Nous sommes à la campagne et à un quart d'heure de la ville. La vie est paisible, sans être monotone. Mardi gras, Saint-Nicolas, le repas des aînés, un vide-greniers... sont à mettre à l'actif du comité des fêtes."

Quel était l'intérêt de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ?

« Le devenir géographique de la Communauté de Communes de Bruyères à laquelle nous étions rattachés est incertain. Nous avons anticipé car nous ne souhaitons pas être liés à Épinal. Tout comme le secteur de Bruyères, nous sommes en Déodatie, la logique de territoire nous porte vers Saint-Dié ! »

LES TEMPS FORTS >

#1 La Scandinavie à portée de main

En partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, le musée intercommunal Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges propose de découvrir la Scandinavie au travers d'une série d'ouvrages et de cartes. Un voyage passionnant à travers le temps retraçant «l'identité géographique» de ce «Nouveau Monde» au sein de l'Europe, source d'un imaginaire puissant, nourrit par de nombreux récits d'explorateurs, de savants et de curieux.

Cette sélection exceptionnelle, fruit du travail de collaboration de plusieurs départements de la Bibliothèque Nationale de France, est complétée par un ensemble de photographies contemporaines et de multiples spécimens de la faune locale permettant de continuer à progresser sur ces terres inconnues.

Le musée devient ainsi le lieu d'un voyage immobile à travers le temps et les espaces.

Jusqu'au 6 janvier



#1



#2

#2 Les Clandestines des deux côtés des Vosges

Senones, vallées du Rabodeau, de la Plaine et de la Haute-Bruche, Saint-Dié-des-Vosges... Les Clandestines, compagnie alsacienne, se sont engagées pour trois ans dans une résidence artistique des deux côtés du col du Hantz et du Donon, en collaboration avec Scène2. Les neuf comédiennes-chanteuses et les deux musiciens, spécialistes de spectacles de rues, veulent oeuvrer au renforcement du maillage culturel des territoires par la création de formes artistiques nouvelles. Vous pourrez les découvrir le **dimanche 2 décembre à 17 h** à la Brasserie de l'Abbaye à Moyenmoutier pour un café chantant participatif, les 15 et 22 décembre (lieux à définir) pour des rencontres et chansons sur le marché. Plus d'infos sur www.scene2.org

#3 Quand le Festival d'Avignon vient à vous !

Fondé en 1947 par Jean Vilar, le Festival d'Avignon est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant contemporain. Avec une cinquantaine de rendez-vous dans le "in" et plus de mille propositions dans le "off", le Festival d'Avignon est un véritable lieu de créations, d'aventures et d'échanges autant pour les artistes que pour les spectateurs.

Animées par la volonté d'un accès à une culture contemporaine et vivante pour tous, les associations Côté Jardin et Musique Espérance s'associent au Pôle Spectacle Vivant intercommunal pour un événement inédit : Novembre en Avignon. Les trois acteurs culturels vous invitent à découvrir différents coups de cœur soigneusement sélectionnés sur ce festival.

Les artistes seront à Saint-Dié-des-Vosges du **3 au 17 novembre**. A chacun son rendez-vous : humour, théâtre, musique et jeune public, il y en aura pour tous les goûts !

Plus d'infos sur www.saint-die.eu

Pour deux spectacles réservés, le troisième est à demi-tarif !

MUSIQUE
HUMOUR
THÉÂTRE

**NOVEMBRE
EN AVIGNON**
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

#3 DU 3 AU 17 NOVEMBRE 2018

ESPACE
GEORGES
SADOUL

#4 Saint Nicolas, ici et là...

«Les avancées technologiques et les métiers disparus»... ça vous inspire ? Voilà qui tombe plutôt bien puisqu'il s'agit du thème du défilé de la Saint-Nicolas prévu à Saint-Dié-des-Vosges le **dimanche 9 décembre à 17 h**. Une première dominicale à titre expérimental, qui n'empêchera ni les communes de l'Agglomération ni leurs associations volontaires d'être du cortège, qu'on se le dise !

Le dimanche 9 décembre n'est évidemment pas la seule date inscrite à l'agenda de l'évêque de Myre. En plus du passage dans de très nombreuses écoles du territoire, en plus des sollicitations émanant des associations, le Saint Patron des enfants sillonnera bien des centres-bourgs de la Déodatie. Il sera par exemple invité par le Comité des fêtes d'Etival-Clairefontaine le dimanche 2 décembre, pour ne citer que ce rendez-vous...

Nous ne pouvons que conseiller aux amateurs du genre et aux familles de visiter le site internet de l'Office de Tourisme intercommunal (tourisme-saint-die-des-vosges.fr) pour connaître les différentes organisations sur le territoire de l'Agglomération !



#4

#5 Les marchés de Noël, c'est de saison !

Les bonnes odeurs de crêpes, les fragrances de vin chaud, les boules brillantes à accrocher au sapin, des kilomètres de guirlandes et autant de sourires... Les marchés de Noël vont réinvestir les places, cours et autres centres-villes, initiés par les communes ou les associations... A Raon-l'Etape, ça sera le **dimanche 2 décembre de 10 h à 18 h** dans la cour et le préau de l'école Maurice-Courtin (au centre-ville) avec la venue de saint Nicolas à 18 h, organisé par l'amicale de l'Harmonie municipale. A Saint-Dié-des-Vosges, les chalets glisseront vers le parc Jean-Mansuy du **7 au 9 décembre, du 14 au 16 décembre, du 21 au 23 décembre (16 h à 20 h - le 21 jusqu'à 21 h) et le 24 décembre de 14 h à 17 h**.

Pour les autres rendez-vous, une seule adresse : tourisme-saint-die-des-vosges.fr



#5

#6 Muséo'Party ?

Un anniversaire intelligent !

Le Musée Pierre-Noël, intercommunal, permet aux enfants de fêter leur anniversaire au Musée, sur l'une des thématiques suivantes : enquête, peinture et bougies, oiseaux en folie.

#7 Une belle fin d'année au Conservatoire

Si les rendez-vous sont récurrents pour les élèves du Conservatoire Olivier-Douchain, cette fin d'année s'annonce particulièrement chargée ! Au programme notamment, un concert "Le piano et ses amis" le 21 novembre à 18 h à La Nef, et trois concerts de Noël : le vendredi 14 décembre à 20 h à la salle Beauregard de Raon-l'Etape, le 15 décembre à 16 h à la salle des fêtes de Senones et le 22 décembre à 16 h au centre socio-culturel de Provençères-et-Colroy.

#8 Tavagna : la Corse pour commémorer le 11 novembre

Dimanche 11 novembre à 15 h 30 en l'église Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges, Tavagna rappellera l'engagement des Corses du 373^e régiment de réservistes, notamment dans le col de la Chapelotte, durant la Grande Guerre. Le groupe chemine à travers différents univers artistiques et musicaux ; le chant polyphonique, chant du primordial, ramène à ce que l'on est et d'où l'on vient. Prix d'entrée : 10 €, 5 € pour les moins de 12 ans.

SABINE GILLES

Dotée d'une énergie communicative, Sabine Gilles aime s'engager au service des autres... car «c'est cela, la vraie vie !»



Déodatienne, Sabine a étudié le droit à Lyon, où elle s'est mariée. L'ancienne capitale des Gaules deviendra également le berceau de naissance des deux premiers de ses quatre enfants. Le couple choisit de rallier les Vosges. «*Nous avons besoin d'un cadre de vie avec un retour à la nature, au grand air, au calme...*»

Sabine Gilles n'hésite pas à déplacer les limites de sa carrière professionnelle. Après divers emplois, elle trouve sa place pendant dix ans dans l'insertion formatrice. Un métier difficile qu'elle a réalisé avec bienveillance. «Il faut être humble, éviter les a priori et avoir en tête que l'on peut tous dégringoler. Croire en les gens produit des miracles et permet de développer la capacité à avancer. La relation à l'autre est enrichissante, c'est un partage... C'est la vraie vie !» La politique l'intéresse, Sabine Gilles fut assistante parlementaire de Véronique Mathieu, député européenne. Conseillère municipale dans sa commune de Nayemont-les-Fosses, déléguée à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Sabine Gilles préside Élan (Éducation Loisirs et Activités de Nayemont), une association qui s'applique à répondre aux besoins et manques du territoire en termes d'activités, de lieu de rencontres et d'échanges pour tous, sans

distinction d'origine, d'âge, de sexe, de confession. ÉLAN valorise la tolérance, la laïcité, l'épanouissement de l'individu, des enfants en particulier, et favorise le respect de l'environnement. Secrétaire du Rotary, club de Saint-Dié-des-Vosges, Sabine Gilles a participé à un programme d'échanges entre étudiants du monde entier. Et considère comme une chance partagée d'avoir accueilli de jeunes étrangers. Avec le même enthousiasme, elle fut famille d'accueil pour des enfants ukrainiens issus de milieux défavorisés. Invités à passer quelques mois en France pour s'y refaire une santé, des gamins d'une douzaine d'années ont aussi profité ici des fêtes de Noël. De la vitalité à revendre, Sabine Gilles aime voyager et partir en grandes randonnées, sac sur le dos. Lorsqu'elle se pose, c'est avec un bon livre, mue de goûts éclectiques, elle avoue cependant son penchant pour l'histoire. A l'occasion, elle ne rechigne pas à monter sur les planches du théâtre. Ceci en préservant son espace personnel. «*C'est indispensable d'avoir un équilibre entre son métier, ses activités et la vie de famille. Mais c'est important de s'engager, car si chacun fait un peu, au final cela fait beaucoup...*». Le sens du collectif, on vous dit !

Repères

1969

Naissance à Saint-Dié-des-Vosges

1996

Mariage le 24 décembre à Karl Gilles, actuellement juriste.

1997

Retour à Saint-Dié-des-Vosges

2003

Installation à Nayemont les Fosses

2014

Rejoint l'association Élan

2014

Elue conseillère municipale

2018

Employée dans un cabinet de comptabilité